

**SAINT  
QUENTIN  
EN YVELINES**

Terre d'innovations

**2019**

**R**apport  
annuel  
*déchets*



Rapport établi conformément à l'article 2224-17-1  
du CGCT et au décret 2015-1827 du 30 décembre 2015

[sqy.fr/dechets](http://sqy.fr/dechets)

**SQ**  
Terre d'innovations



# AVANT-PROPOS



Cette troisième édition du Rapport Annuel sur les déchets de **SQY met en évidence la montée en puissance de la Prévention des déchets**, qui rappelons-le doit être le mode prioritaire de gestion des déchets selon la hiérarchie fixée par les pouvoirs publics.

En effet, **produire moins de déchets se révèle être l'action la plus efficace** pour maintenir un service performant à coûts maîtrisés. À titre d'exemple voici quelques chiffres pour deux actions emblématiques de la Prévention des déchets :

- **1 autocollant « Stop Pub »** apposé sur une boîte aux lettres coûte 6 centimes d'euros alors qu'il permet d'éviter **jusqu'à 30 kg de prospectus** par an et par foyer ;
- **La promotion du compostage de proximité** coûte quelques dizaines d'euros par foyer, chaque composteur individuel permettant d'éviter jusqu'à **150 kg de déchets par an...**

**Cette évolution de stratégie est désormais engagée et se poursuivra efficacement.** Les récents événements liés au COVID ont montré **la capacité du Service Public de Gestion des Déchets de SQY à s'adapter rapidement à des circonstances inédites** (déchetteries sur rendez-vous, dotation des composteurs en mode « drive »...) pour continuer à assurer un service de qualité à la population.

Par ailleurs, en 2020 les équipes continueront de se mobiliser pour la mise en œuvre du **nouveau marché de collecte conçu à l'échelle de nos douze communes** et pour le déploiement de la Redevance Spéciale pour les professionnels. Le lancement du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sera aussi l'occasion pour les Saint-Quentinois de contribuer à son élaboration au travers de la Commission Consultative et la plateforme collaborative.

**Jean-Michel Chevallier**

Conseiller communautaire délégué  
à la collecte et à la valorisation des déchets



# SOMMAIRE

<b>TEMPS FORTS 2019</b>	<b>6</b>
<b>PRÉSENTATION DU TERRITOIRE</b>	<b>8</b>
<b>ORGANISATION</b>	<b>10</b>
<b>PRÉVENTION DES DÉCHETS</b>	<b>12</b>
<b>ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS (SPGD)</b>	<b>16</b>
LA PRÉCOLLECTE	16
LA COLLECTE	18
LES DÉCHETTERIES	20
LE TRAITEMENT	22
<b>PERFORMANCES DU SPGD DE SQY</b>	<b>26</b>
<b>COÛT DU SPGD</b>	<b>28</b>
LISTE DES PRINCIPAUX MARCHÉS DE PRESTATION	28
LA MATRICE DES COÛTS ISSUE DE LA MÉTHODE COMPTACOUT®	29
LES CHARGES, PRODUITS ET FINANCEMENT DU SPGD	29
COMPARAISON AVEC LES RÉFÉRENCES RÉGIONALES ET NATIONALES	30
BILAN 2019 SUR LES COÛTS DU SPGD	31
<b>AUTRES ASPECTS DU SPGD</b>	<b>32</b>
COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DES HABITANTS	32
SUITE DU DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL ECOCITO	32
<b>BILAN 2019 ET PERSPECTIVES</b>	<b>34</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>35</b>
ANNEXE 1 : Lexique	36
ANNEXE 2 : Détail des filières de recyclage du centre de tri du SIDOMPE	37
ANNEXE 3 : Matrice des Coûts (€)	38

# TEMPS FORTS 2019

Voici les quelques temps forts qu'il faut retenir pour la gestion des déchets sur notre territoire en 2019 :

Démarrage des distributions de composteurs individuels



JANV.

FÉV.

- Changement de prestataire de collecte à Magny-les-Hameaux
- Déploiement de la collecte des capsules Nespresso en déchetterie
- Baisse de la TGAP à 6€/tonne suite aux travaux à l'UIOM du SIDOMPE



- Lancement du « Défi Zéro Déchet » par l'ALEC
- Rachat du parc de bacs roulants pour la ville de Trappes
- Validation du Plan Pluriannuel d'Investissement pour les travaux de mise en conformité ICPE des déchetteries



OCT.

SEPT.

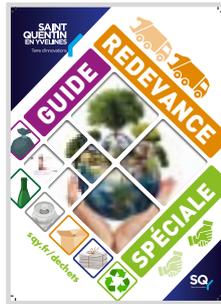


- Candidature des membres de la Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi du futur PLPDMA.
- Définition de l'objectif du futur PLPDMA (-9 % de DMA entre 2021 et 2026, référence 2017)
- Rénovation des bornes Verre enterrées aux Clayes-sous-Bois

NOV.

- Diffusion de l'autocollant Stop Pub SQY
- Caractérisations des Ordures Ménagères des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV)





- Premiers Référents de Site Compostage formés
- Démarrage du déploiement de la Redevance Spéciale
- Mise en œuvre du module « compostage » dans le logiciel Ecocito

MARS

AVR.

- Pose de « nudges » et amélioration du dispositif aux Hauts du Moulin à Villepreux

- Attribution du nouveau marché de collecte 2020 – 2027
- Baisse de la TGAP à 3€/tonne suite aux travaux à l'UIOM du SIDOMPE
- Validation de la 2<sup>e</sup> « Matrice Compta-Coût » pour l'exercice 2018

JUIL.

JUIN



- Premiers composteurs résidentiels en service
- Présentation du diagnostic en vue du PLPDMA
- Subvention à la « 1<sup>re</sup> Ressourcerie Éphémère » du REFER à Trappes
- Fin du passage du bac OMR jaune au gris à Plaisir

- Fin des travaux à l'UIOM du SIDOMPE (traitement de fumée, parcours de visite)
- Fin de la convention avec Versailles Grand Parc pour l'accès à la déchetterie de Magny-les-Hameaux aux habitants de Chateaufort
- Vote du report de la mise en œuvre de la Redevance Spéciale au 1<sup>er</sup>/1/2021

DEC.



- Signature d'un partenariat avec la Croix-Rouge pour le réemploi des textiles (sur une partie du territoire)
- Bilan de la 2<sup>e</sup> année de partenariat avec Emmaüs Trappes
- Franchissement du seuil des 1 000 tonnes de « meubles » (DEA) en déchetterie

# PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Saint-Quentin-en-Yvelines est une communauté d'agglomération regroupant 12 communes des Yvelines pour une population de 230 000 habitants (INSEE 2016). Située à 20 km au sud-ouest de Paris, sa densité de population avoisine les 2 000 habitants au km<sup>2</sup> et son taux d'habitat collectif va de 27 à 81 % selon les communes, avec une moyenne à 62 %. Une intense activité économique s'y déploie puisqu'on y dénombre plus de 17 000 établissements d'entreprises, d'administrations et d'associations.



230 000  
habitants

17 000  
établissements

SQY a la compétence « Déchets » depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, compétence qu'elle exerce principalement *via* des contrats de fourniture et de prestation. Par son adhésion au SIDOMPE, elle délègue à ce syndicat de traitement le volet « Traitement » de sa compétence pour les flux OMR, Emballages + Papiers et Verre tout en la conservant pour les autres flux (déchets de déchetterie, déchets verts, Encombrants, Déchets Dangereux, Déchets des CTM). La compétence « Propreté Urbaine » reste quant à elle dans le giron des communes, à l'exception de l'entretien du patrimoine communautaire (dégraissage, déneigement, flottants...) réalisé en régie par SQY.

	Population INSEE 2016 (habitants)	Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité de population (habitants / km <sup>2</sup> )	Nombre de foyers en appartement (INSEE 2016)	Nombre de foyers en maison individuelle (INSEE 2016)	Taux d'habitat collectif (%)
<b>Coignières</b>	4 372	8,27	529	671	888	43%
<b>Élancourt</b>	25 529	8,51	3 000	7 168	3 915	65%
<b>Guyancourt</b>	28 385	13,00	2 183	8 930	2 945	75%
<b>La Verrière</b>	6 225	1,77	3 517	1 429	587	71%
<b>Les Clayes-sous-Bois</b>	17 512	6,11	2 866	4 200	3 337	56%
<b>Magny-les-Hameaux</b>	9 258	16,64	556	1 229	2 456	33%
<b>Maurepas</b>	18 646	8,31	2 244	4 669	3 873	55%
<b>Montigny-le-Bretonneux</b>	32 986	11,65	2 831	10 085	4 452	69%
<b>Plaisir</b>	31 680	18,68	1 696	7 881	4 860	62%
<b>Trappes</b>	32 679	13,47	2 426	9 505	2 295	81%
<b>Villepreux</b>	10 858	10,40	1 044	1 096	3 003	27%
<b>Voisins-le-Bretonneux</b>	11 239	2,38	4 722	1 666	2 937	36%
<b>TOTAL SQY</b>	<b>229 369</b>	<b>119,19</b>	<b>1 924</b>	<b>58 529</b>	<b>35 548</b>	<b>62%</b>

Ces données, associées au taux d'artificialisation, font entrer le territoire de SQY dans la catégorie ADEME des collectivités de type « Urbain dense ».

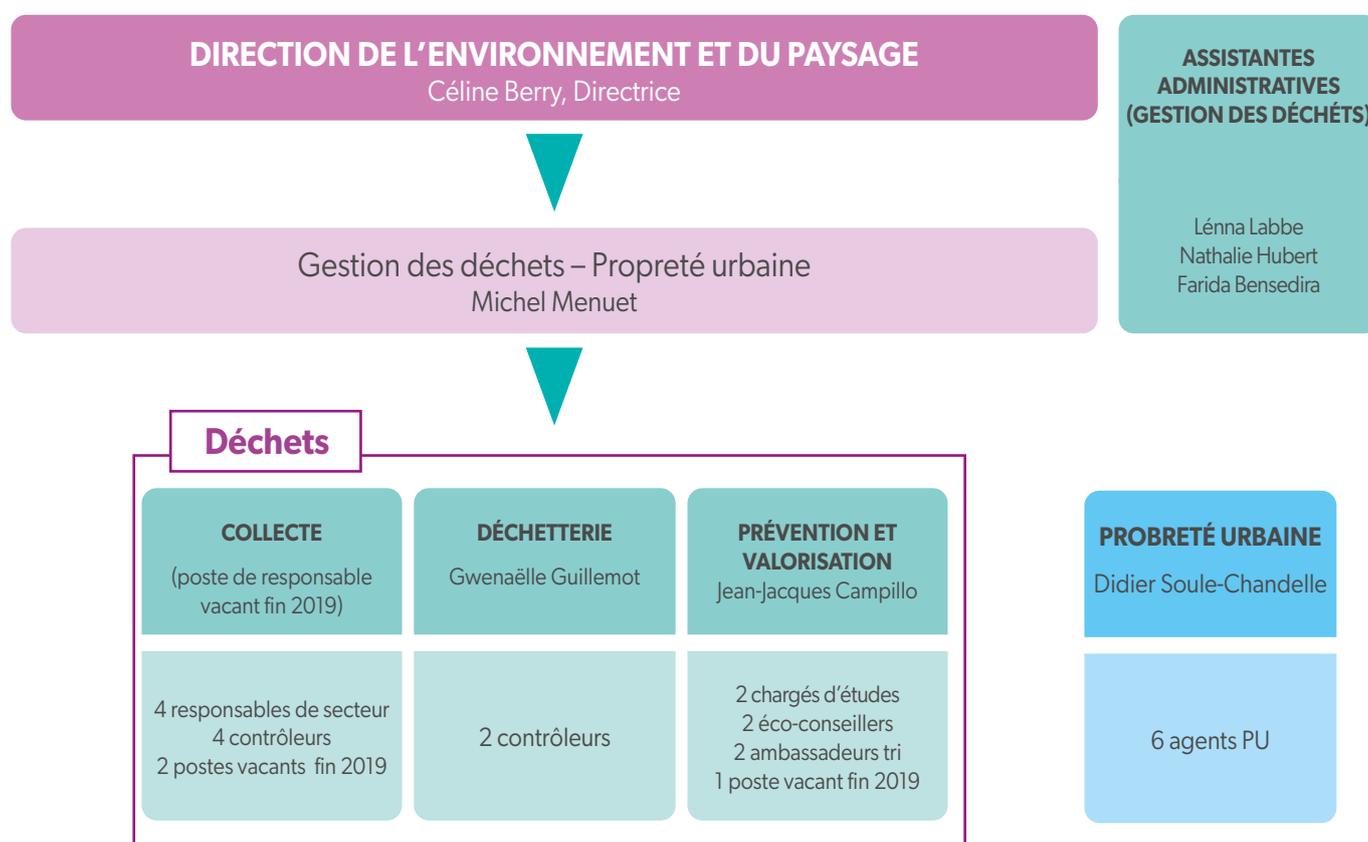


# ORGANISATION

L'ensemble des services et missions permettant de gérer les déchets des Saint-Quentinois représente le 1<sup>er</sup> budget de fonctionnement de SQY avec environ 20 M€ par an. Les décisions sur ce budget sont donc prises au sein d'instances regroupant les élus de toutes les communes :

La Commission Environnement et Travaux (7 réunions en 2019), le Conseil des Maires, le Bureau communautaire (7 en 2019) et le Conseil communautaire (8 en 2019).

Les décisions sont ensuite mises en œuvre par le Service Déchets Propreté Urbaine (DPU) dont l'organisation fin 2019 est la suivante :



Hors Pôle Propreté Urbaine, ce sont donc 20 agents qui sont directement et exclusivement affectés à la gestion des déchets pour près de 230 000 habitants. Il faut cependant moduler ce chiffre en prenant en compte les absences, soit 2 à 3 Équivalent Temps Plein (ETP) lissés sur l'année.

**20 agents**



# LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'année 2019 marque un tournant dans la gestion des déchets sur le territoire de SQY. Conformément à la hiérarchie des modes de gestion des déchets définie dans la directive européenne 208/98/CE, leur prévention devient un axe prioritaire. Cette priorité s'est concrétisée cette année au travers de multiples actions dont l'impact est attendu à court, moyen ou plus long terme.

## COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ



Le potentiel de réduction des déchets visé grâce au compostage de proximité est très conséquent :

**-40 kg/an/pratiquant\*** soit plus d'une centaine de kilos par foyer. C'est pour cela que SQY a choisi cette action comme la première à conduire pour réduire sa production de déchets.

Ainsi, dès février 2019 le **déploiement du « Plan Compostage SQY »** a démarré au travers de sessions de distribution auprès des particuliers résidant en pavillon. À la fin de l'année ce sont **962 composteurs individuels** qui ont été distribués à l'occasion de 35 sessions (en journée, en soirée et le WE au Centre technique communautaire SQY situé à Trappes).

Pour les particuliers en habitat collectif, la **mise en place de composteurs résidentiels** offre un fort effet de levier. En effet une seule installation permet de desservir



plusieurs dizaines de foyers tout en créant une occasion de rencontres et d'échanges entre voisins. Afin de maximiser les chances de succès de tels projets, les habitants volontaires pour devenir « Référents de Site » bénéficient d'une formation qualifiante d'une journée. À la fin de l'année ce sont déjà 49 référents qui ont été formés et 5 résidences qui ont démarré leur compostage de proximité.

## DIFFUSION DE L'AUTOCOLLANT « STOP PUB »



Chaque année nous recevons dans nos boîtes aux lettres 30,7kg par foyer\* de prospectus publicitaires et autres « imprimés non sollicités ». En apposant sur notre boîte aux lettres un autocollant Stop Pub, chaque habitant a donc la possibilité de réduire sa production de déchets d'environ -10 kg/an/pratiquant. Pour encourager cette action simple, économique et à effet immédiat, SQY met à disposition depuis novembre 2019 des autocollants Stop Pub dans les 7 déchetteries ainsi qu'à l'occasion des stands tenus par le service déchets dans les forums et journées consacrées au développement durable.

## SUBVENTION SQY AU REFER POUR SA 1<sup>RE</sup> « RESSOURCERIE ÉPHÉMÈRE » À TRAPPES

Le réemploi consiste à donner, échanger ou à vendre un objet afin qu'il ne devienne pas un déchet. Il concerne tous nos objets du quotidien, et son potentiel de réduction varie selon le type d'objet :

-1,4kg/an/habitant pour les textiles, -1,3kg/an/habitant pour le mobilier ou de -0,1kg/an/habitant pour les équipements électriques et électroniques.



Afin de promouvoir le réemploi localement, le Réseau Francilien du Réemploi (REFER) a organisé en juin 2019 à Trappes une 1<sup>re</sup> « Ressourcerie éphémère ». Au total 1248 kg d'objets ont été collectés auprès des habitants et 712 kg revendus *via* la « Boutique Solidaire » installée au pied du Square Thorez. Seize « Ateliers participatifs » ont également permis à 150 habitants d'apprendre à réparer leurs vêtements, leurs vélos, leur électroménager ou à fabriquer leurs produits d'entretien au naturel. C'est pour soutenir cette action-pilote qui a vocation à se pérenniser et à s'amplifier que le Conseil Communautaire de SQY a voté en juin 2019 une subvention de 10000 euros.

### **SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA CROIX ROUGE FRANÇAISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU RÉEMPLOI ET DU RECYCLAGE DES TEXTILES**

En 2019, au travers d'environ 90 points de collecte, les habitants de SQY ont trié 697 tonnes de Textiles, Linges et Chaussures (TLC), ce qui représente environ 3 kg/an/habitant. L'objectif de SQY est de disposer à terme d'un réseau de 120 points de collecte et d'atteindre une performance de ~6 kg/an/habitant. Une consultation des différents acteurs de la filière TLC a eu lieu et l'antenne locale de la Croix-Rouge Française a été sélectionnée pour accompagner SQY dans le cadre de la première phase de ce développement. Cela se traduira concrètement par le remplacement des bornes existantes par des bornes de la CRF, en particulier dans les déchetteries, par des expériences-pilote de bornes innovantes (comme la borne enterrée mise en service en septembre à Maurepas) et par la mise en place de nouveaux points de collectes.

### **STAND « CADDIE MALIN » DANS LA GALERIE MARCHANDE AUCHAN À PLAISIR**

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive les agents de SQY ont tenu un stand « Caddie Malin » à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). C'est le Centre Commercial Grand Plaisir Auchan qui a accueilli le stand SQY cette année

et a permis aux agents de l'Agglomération de sensibiliser 130 habitants. Les « achats malins » permettent à la fois de choisir des produits générant moins de déchets d'emballages et de préserver le pouvoir d'achat. Une démarche de bon sens dont l'impact n'est pas négligeable : l'Ademe\* estime que le potentiel de réduction de déchets pour un consommateur averti est de l'ordre de -15 kg/an/habitant.

### **3<sup>E</sup> « DÉFI ZÉRO DÉCHETS » ORGANISÉ PAR L'ALEC**

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) a organisé pour la troisième fois son « Défi Zéro Déchets (DZD) » auquel ont participé 191 foyers dont 89 familles Saint-Quentinoises. Cette approche radicale de la réduction des déchets accompagne pendant un trimestre les familles dans leur démarche avec des visites de sites, des ateliers, des conférences... et cela fonctionne ! En 11 semaines, les participants ont vu leur production d'Ordures Ménagères « fondre » de -31%. Des animations proposées par SQY ont été intégrées au programme de ce DZD : formation de Référent de Site Compostage, Caddie Malin...

### **2<sup>E</sup> ANNÉE DU PARTENARIAT AVEC EMMAÛS TRAPPES**



La communauté Emmaüs de Trappes a redémarré son activité en mars 2018. Par son action de collecte, de réparation et de revente elle contribue significativement à réduire la production de tonnage sur le territoire. Cette contribution est reconnue et encouragée par SQY dans le cadre d'une convention pluriannuelle qui permet notamment à la communauté d'accéder aux déchetteries SQY. Ainsi en 2019 ce sont 333 tonnes d'objets qui ont pu être réemployés, dont 75% données par des Saint-Quentinois, soit une réduction de déchets de 249 tonnes à l'échelle du territoire grâce au réemploi et à l'action des compagnons.

# LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

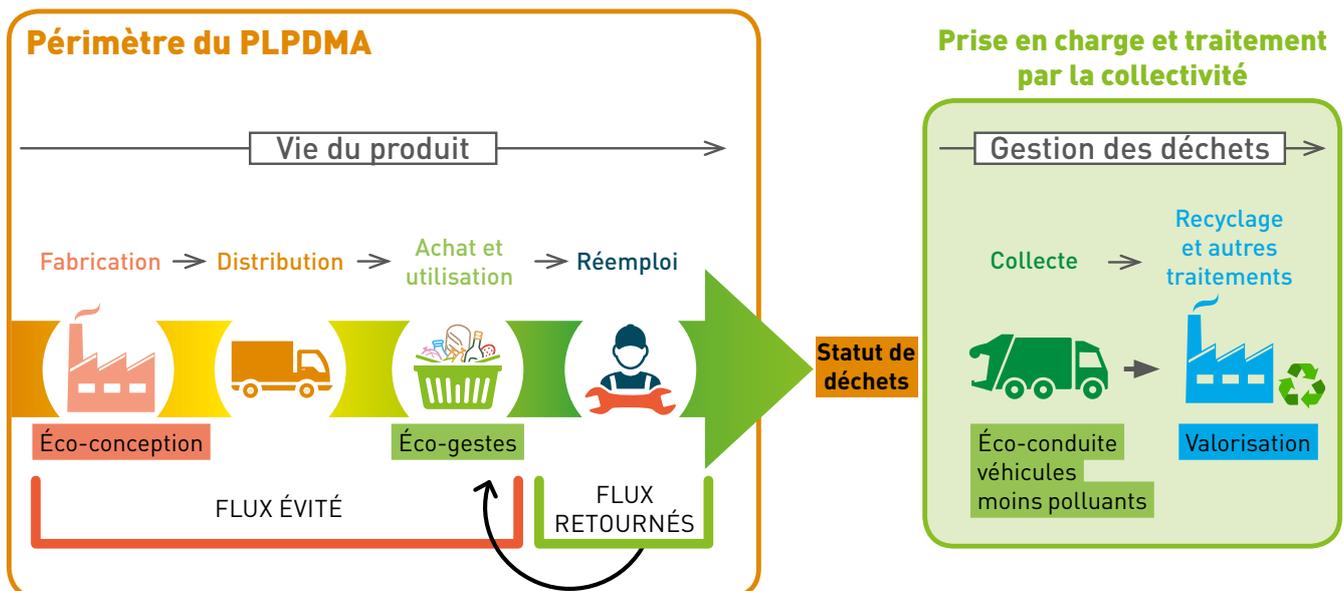


## PRÉPARATION DU PLAN LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Plusieurs étapes importantes ont été franchies en 2019 pour l'élaboration du PLPDMA de SQY :

- tout d'abord le diagnostic pré-PLPDMA a été finalisé et présenté. Ce bilan est important puisqu'il permet de définir les chiffres de références (tonnages 2017), les forces et faiblesses du territoire, d'identifier les acteurs en présence, etc.
- ensuite l'identification d'habitants, d'associations, d'entreprises et de tous les acteurs locaux de la prévention des déchets souhaitant faire partie de la future Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan.
- enfin et après avoir envisagé plusieurs scénarios, SQY s'est fixé un objectif chiffré : fin 2026, faire baisser la production de Déchets Ménagers et Assimilés de 9% par rapport à 2016.

Les prochaines étapes consistent à installer la CCES, à constituer des groupes de travail selon 5 axes thématiques et, une fois le PLPDMA élaboré, à le soumettre aux votes du Conseil Communautaire pour son adoption.





## RÉSULTAT DES CARACTÉRISATIONS D'OMR

Pour bien choisir ses actions de réduction des déchets il est indispensable de savoir ce qu'ils contiennent. Ces analyses sont difficiles à réaliser et coûteuses mais très riches en enseignement, la dernière campagne de caractérisation datant de novembre 2019. Voici de quoi sont composées les ordures ménagères résiduelles de SQY (la « poubelle grise »), analysées avec un regard « prévention des déchets » :

**Plus de 48 % des déchets sont biodégradables !** Environ 2/5<sup>e</sup> de ces déchets (19,8% exactement) sont le résultat du gaspillage alimentaire : restes de repas consommables, produits non débballés... Par ailleurs la moitié de ces 48% (24,8% exactement) pourraient être compostés : restes de préparation de repas, déchets végétaux, litières végétales... Lutte contre le gaspillage alimentaire ET promotion du compostage constituent donc 2 pistes majeures pour réduire la production de déchets.

Un peu plus de 25% de ces déchets sont dans la catégorie « Emballages et papiers », dont 4,4% d'emballages en verre, 4,4% d'emballages en papier-carton, 8,9% d'emballages en plastiques, 1,5% d'emballages en métal... La première chose que l'on peut regretter c'est que la plupart de ces emballages auraient leur place dans le bac de tri où ils seraient orientés vers des filières de recyclage. Mais cette analyse ouvre également la voie vers des actions de prévention des déchets d'emballages : promotion de l'achat en vrac et de produits frais, utilisation de sacs et d'emballages réutilisables, choix de produits faiblement emballés... Autre axe intéressant : les imprimés publicitaires représentent 2,4% des OMR. Coller un autocollant « Stop-Pub SQY » sur sa boîte aux lettres est une action simple et efficace contre ce type de déchets !

La catégorie des « Textiles sanitaires » représente près de 12% des OMR, la moitié étant des textiles hygiéniques (couches...) et l'autre moitié des produits d'essuyage (essuie-tout, lingettes...). Cette catégorie est de celles qui ont le plus augmenté depuis les années 2000, accompagnant nos changements d'habitudes et de consommation. Si l'adoption des couches lavables est une piste intéressante mais exigeante, d'autres changements sont plus faciles à adopter pour réduire ces déchets : retour aux serviettes de table et aux mouchoirs en tissu, utilisation de chiffons en microfibre pour le ménage...

**Enfin, les 15% restants sont composés de déchets très divers** dont certains offrent des pistes intéressantes de réduction. Les textiles et chaussures, qui représentent 1,7% des OMR, peuvent être donnés dans le réseau de 90 bornes d'apport volontaire couvrant le territoire. Les capsules de cafés en aluminium (0,37%) peuvent être remplacées par des capsules réutilisables ou par du café en vrac. Certains petits appareils électroménagers (0,50%) auraient peut-être pu faire l'objet d'une réparation ? Enfin beaucoup de ces déchets (déchets dangereux 0,37%, objets métalliques 0,58%, autres incombustibles 1,59%...) sont plus à leur place dans une déchetterie que dans le bac d'ordures ménagères.

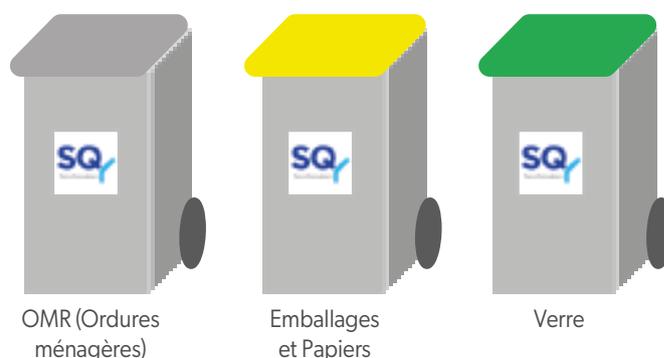
À la lumière de cette analyse on voit donc que les pistes de prévention des déchets du futur PLPDMA SQY sont nombreuses et prometteuses.

*\* source : « Étude d'évaluation des gisements d'évitement, des potentiels de réduction de déchets et des impacts environnementaux évités », ADEME - janvier 2016*

## LA PRÉCOLLECTE

Depuis 2017 et l'arrêt de la distribution des sacs plastiques, les collectes d'OMR et du mélange emballages / papiers s'effectuent dans toutes les villes majoritairement en bac. Cette mise en conformité avec la recommandation « R437 » de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie permet d'offrir aux équipiers de collecte des conditions de travail moins pénibles au quotidien. Le parc de bacs, dont SQY est désormais entièrement propriétaire (rachat des bacs pour la ville de Trappes en septembre 2019), n'a pas beaucoup évolué et représente environ 25 600 m<sup>3</sup> fin 2019\*.

Après 4 ans d'efforts pour faire converger les règles de dotation, la majorité des bacs répondent à un code couleur homogène et conforme avec les prescriptions nationales de l'ADEME: couvercle gris pour les OMR, couvercle jaune pour les Emballages et Papiers et couvercle vert pour le Verre. Les quelques exceptions qui subsistent (couvercle bleu à Plaisir ou couvercle bleu / vert à Magny-les-Hameaux pour les Emballages, couvercle bordeaux ou marron à Trappes et La Verrière pour les OMR, bacs « historiques » pas encore remplacés dans les autres villes) seront gommées au cours des prochaines années.



### Points d'Apport Volontaire (PAV)

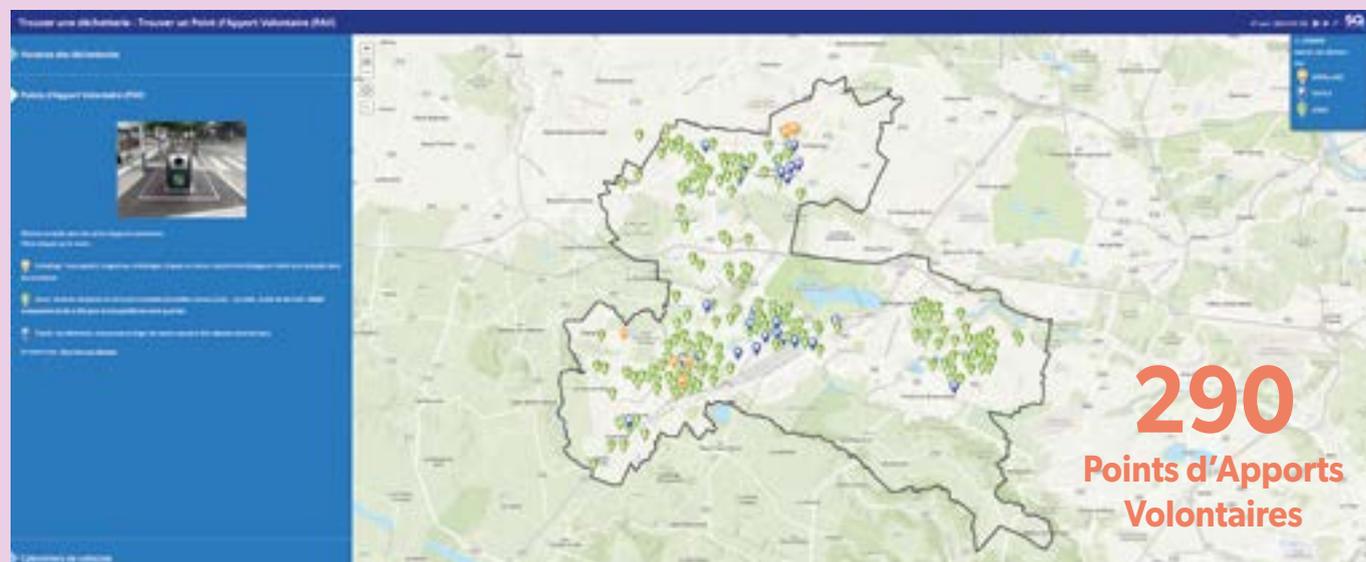
En complément de ces collectes en porte-à-porte, un réseau d'environ **290 Points d'Apport Volontaire (PAV)** permet de collecter le flux de verre dans la majorité des communes, ainsi que les flux d'OMR et du mélange Emballages / Papiers dans un nombre croissant de résidences en habitat collectif. Ce chiffre

est en hausse par rapport à 2018, ce qui correspond à la remise en service de bornes aux Clayes, à Maurepas et Guyancourt (rénovations ou conversions Papiers → Emballages + Papiers).

La carte interactive disponible sur le site internet [sqy.fr](http://sqy.fr) permet à chaque habitant

de localiser les PAV les plus proches de chez lui.

Enfin, les seules collectes en sac qui subsistent sont celles des Déchets Verts pour les communes où cette collecte est en place (cf. § « Collecte »).



# ACTUALITÉS 2019 :

## Quatre événements notables ont eu lieu concernant la pré-collecte des déchets :

### Plaisir

La campagne de remplacement des couvercles de bacs OMR (jaune → gris) s'est terminée en juin. La suite logique (passage du couvercle bleu au couvercle jaune pour le bac de recyclable) doit démarrer en 2020.

### Villepreux

Une expérimentation a été conduite autour de bornes enterrées dans le quartier des Hauts du Moulin : la pose d'un « nudge » sur la plateforme pour inciter les habitants à ne plus y laisser des dépôts sauvages. En complément, une borne aérienne « spécial grands cartons » a été mise en place sur le parking du nouveau gymnase. Ces aménagements innovants ont permis d'améliorer sensiblement la gestion des déchets à l'échelle ce nouveau quartier.



### Les Clayes-sous-Bois

Le parc d'une quinzaine de bornes Verre a été rénové, soit par un remplacement des bornes enterrées existantes, soit par l'implantation de bornes enterrées à la place de bornes aériennes.

### Trappes

Le parc de bacs roulants loués a été racheté par SQY à l'entreprise SULO (précédemment Plastic Omnium). Cela permet désormais à SQY d'être propriétaire de l'ensemble du parc de bacs, ce qui est un levier fort pour finaliser l'harmonisation et l'optimisation du parc. La maintenance de ce parc est toujours assurée par des prestataires (SULO pour 10 villes et SEPUR pour 2 villes).



\* Ce chiffre représente une forte augmentation par rapport à la donnée du Rapport Annuel 2018. Il ne s'agit pas d'une augmentation réelle mais d'une meilleure prise en compte de bases de données de maintenance des bacs.

# ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS (SPGD)

## LA COLLECTE

**La collecte - qu'il s'agisse des collectes en porte-à-porte, en apport volontaire, occasionnelles ou événementielles est effectuée dans les 12 communes par les équipages de deux prestataires :**

Nicollin pour les collectes de Voisins-le-Bretonneux et SEPUR pour les 11 autres villes.

En effet, fin janvier 2019 le contrat avec la société ESD pour les collectes de Magny-les-Hameaux est arrivé à son terme et c'est la société SEPUR qui a pris le relais pour le reste de l'année. Les fréquences de collecte par flux sont rappelées dans le tableau suivant. Aucun changement n'a eu lieu par rapport aux fréquences de 2018.



### Focus

SQY a lancé un Appel d'Offre Ouvert Européen avec Auditions en avril 2019 avec le double objectif d'harmoniser et d'optimiser la collecte des déchets à l'échelle de tout le territoire. C'est en juillet 2019 que les 2 lots géographiques (Est et Ouest) du futur marché de collecte 2020-2027 ont été attribués à la société SEPUR. Ce marché démarrera le 1<sup>er</sup> septembre 2020 avec un impact concret sur les habitudes des usagers à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les principales nouveautés apportées par ce marché sont :

- **Harmonisation des fréquences** : C1 pavillonnaire / C2 collectif (et C3 pour quelques zones en « QPV ») pour les OMR, C1 pour les Emballages + Papiers, C0,25 pour le verre (dans les villes en porte-à-porte), C0,5 pour les Déchets Verts (collecte étendue à toutes les villes).
- **Généralisation de la collecte d'Objets Encombrants** sur RdV pour l'habitat pavillonnaire.
- **Généralisation des collectes du matin**, du lundi au vendredi en prenant en compte les contraintes locales (marchés forains, écoles...).

- **Des circuits de collecte rationalisés** qui s'affranchissent des limites communales (rues mitoyennes etc.)
- **Mise en œuvre de 100% de véhicules neufs à carburant GNV répondant aux normes Euro6** pour les collectes d'OMR et d'Emballages + Papiers. Tous les véhicules bénéficieront de la pesée dynamique.
- **Mise en place d'une télérelève** sur tous les Points d'Apport Volontaire pour optimiser leur collecte.
- **Renfort d'un Contrôleur Qualité** pour la sensibilisation des habitants de SQY.

L'ensemble de ces nouveautés permettra donc jusqu'en 2027 de rendre aux habitants un service de collecte modernisé, avec un impact environnemental réduit et un coût sensiblement réduit pour la collectivité.

	OMR	Emballage et papier	Verre	Déchets verts (mars à nov.)	Encombrants
<b>Coignières</b>	C2 / C3*	C1	--	C1	C0,25
<b>Élancourt</b>	C2	C1	--	C1	C,0125
<b>Guyancourt</b>	C2	C1	--	--	C,025
<b>La Verrière</b>	C2 / C3*	C1	C1	C1	C0,25
<b>Les Clayes-sous-Bois</b>	C1 / C2*	C1	--	C1	"C0,125 C0,25*"
<b>Magny-les-Hameaux</b>	C1 / C2*	C0,5 / C1*	"C0,25 C0,5*"	--	C0,25
<b>Maurepas</b>	C2	C1	--	C1	C0,25
<b>Montigny-le-Bretonneux</b>	C2	C1	C1	C1	sur RDV
<b>Plaisir</b>	"C1 / C2* C3* Gds Ens."	C1	--	--	"C0,25 C1*Val."
<b>Trappes</b>	C2 / C3* (certains sq.)	C1	--	C1	C0,25
<b>Villepreux</b>	C1 / C2*	C1	C0,25	C1	"C0,125 C0,25*"
<b>Voisins-le-Bretonneux</b>	C2	C1	C0,5	C1	C0,25

**C3** 3 fois par semaine  
**C2** 2 fois par semaine  
**C1** 1 fois par semaine

**C0,5** tous les 15 jours  
**C0,25** 1 fois par mois  
**C0,125** tous les 2 mois

\* pour l'habitat collectif



# ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS (SPGD)

## LES DÉCHETTERIES

En 2019 le réseau des 7 déchetteries SQY a compté 210 340 passages, tous types d'usagers confondus (+ 13 % par rapport à 2018). Accessible 7 jours sur 7, il offre également via la carte « Déchets » une palette croissante de services : fourniture de compost, retrait des sacs Déchets Verts, facturation trimestrielle pour les déchets des professionnels, retrait de composteurs individuels... et toujours plus de catégories de déchets acceptés.

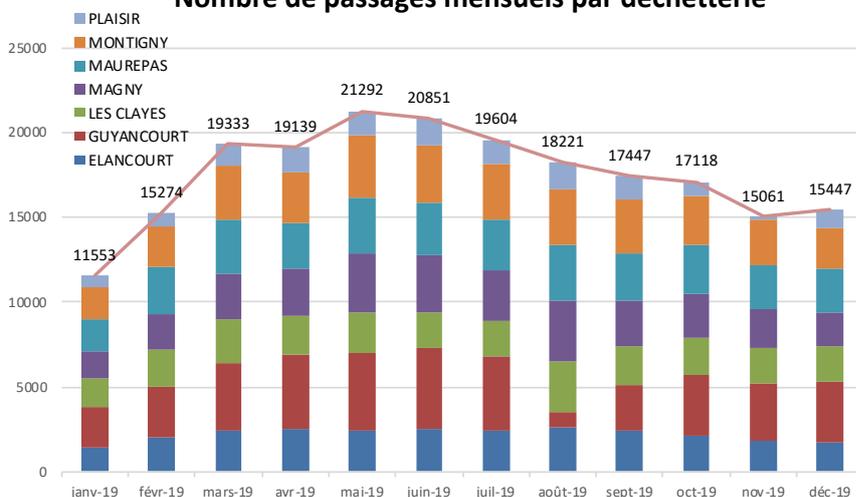
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Site d'Élancourt	Ouvert	Ouvert			Ouvert	Ouvert	Ouvert
Site de Guyancourt	Ouvert	Ouvert			Ouvert	Ouvert	Ouvert
Site de Magny-les-Hameaux			Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Site de Montigny-le-Bretonneux			Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Site de Plaisir-Thiverval	Ouvert	Ouvert			Ouvert	Ouvert	Ouvert
Site de Maurepas			Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Site des Clayes-sous-Bois			Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert

### FOCUS

Les apports de déchets des professionnels ont généré une facturation de 78 392 € en 2019 (+ 23 % par rapport à 2018). Cela confirme que le réseau de déchetterie SQY apporte une vraie solution de proximité aux artisans et commerçants pour leurs déchets d'activité.

Il contribue à la fois à limiter la production de « dépôts sauvages » tout en participant au financement du SPGD.

Nombre de passages mensuels par déchetterie



### FOCUS

Du **compost est désormais mis à disposition des habitants dans 3 nouvelles déchetteries (Maurepas, Montigny et Magny)** en plus de celle de Plaisir, depuis fin 2018. Il est fabriqué selon un processus rigoureux à partir des déchets verts de SQY.

Ce nouveau service a rencontré un rapide succès puisque ce sont plus de 210m<sup>3</sup> qui ont été emportés en 2019 à raison de 100 litres maximum par passage. L'information semble avoir bien circulé dans la communauté des habitants-jardiniers du territoire.



# ACTUALITÉS 2019 :

## Les capsules Nespresso

peuvent être apportées dans toutes les déchetteries du réseau SQY depuis début 2019. Elles sont rassemblées dans des bacs spécifiques puis collectées pour suivre la filière de recyclage organisée par Nespresso. Ce service vient en complément des autres circuits de collecte organisés par ce producteur (reprise gratuite à la livraison et dépôt dans les boutiques).



## Les habitants de Chateaufort

commune de la Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc, avaient historiquement accès à la déchetterie SQY de Magny-les-Hameaux dans le cadre d'une convention. Dans la perspective de l'ouverture d'une nouvelle déchetterie à Buc pour les habitants de la CAVGP, cet accès a pris fin en décembre 2019.



## 1000 tonnes !

C'est le cap qui a été franchi pour la 1<sup>re</sup> fois fin 2019 pour la collecte des déchets de meubles dans les bennes Eco-Mobilier. Plus précisément il s'agit de 1180 tonnes (+ 24% par rapport à 2018) qui ont été détournées des bennes « Tout-Venant », entièrement pris en charge par l'éco-organisme pour être orientées vers les filières de recyclage.



## La mise en conformité des déchetteries

aux impératifs « ICPE » nécessite un Plan Pluriannuel d'Investissement sur 3 ans dont le contenu a été validé en septembre 2019. Bacs de rétention des huiles, bassin de rétention des eaux d'extinction, rénovation des gardes-au-corps, détection incendie, rénovation des armoires DMS... autant de travaux qui rendront ces équipements encore plus sûrs et respectueux de l'environnement.

# ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS (SPGD)

## LE TRAITEMENT

L'orientation des déchets après leur collecte vers les filières de traitement n'a connu aucun changement majeur en 2019 :



● L'essentiel des tonnages (OMR, emballages / papiers et verre) est confié au SIDOMPE, syndicat de traitement localisé à Thiverval-Grignon regroupant 116 communes, soit 467 446 habitants (INSEE 2019). Le détail du devenir

de matériaux recyclables et de la production énergétique pour les déchets de SQY est présenté en annexe 2. Seule différence notable en 2019 : le Centre de Tri ayant cessé de trier des papiers seuls (dont les dernières tonnes ont été collectées en apport volontaire à Guyancourt en 2018), tous les déchets de papiers de SQY sont désormais collectés et triés en mélange avec les emballages.

- les déchets verts et encombrants collectés en porte-à-porte sont traités *via* des marchés de prestation (collecte + traitement ou bien traitement seul) : SEPUR, Nicollin / Bio Yvelines Services.
- la plupart des flux collectés en déchetterie sont gérés par les deux prestataires Véolia et SEPUR dans le cadre du marché d'exploitation.
- Enfin certains flux sont directement pris en charge par des opérateurs (comme le textile ou les huiles alimentaires usagées) ou par des éco-organismes (DEEE, pneus, piles, lampes, meubles...).

Flux de déchets	Mode traitement	Collectivité ou entreprise	Site
<b>OMR</b>	Valorisation Energétique	SIDOMPE	Thiverval-Grignon (78)
<b>Emballages et papiers</b>	Tri	SIDOMPE	Thiverval-Grignon (78)
<b>Verre</b>	Transfert	SIDOMPE	Thiverval-Grignon (78)
<b>Déchets verts</b> (porte-à-porte et déchetterie)	Compostage	SEPUR / BVS VEOLIA / BioYvelines S.	Thiverval-Grignon (78) Bailly (78)
<b>Encombrants</b>	Tri	"SEPUR / CR2T Nicollin"	Thiverval-Grignon (78) Buc (78)
<b>Textiles</b>	Tri	Le Relais Ecotextile Croix-Rouge Française	Chanteloup-les-Vignes (78) Appilly (60) Divers
<b>Gravats</b> (déchetterie)	Stockage	VEOLIA SEPUR	Divers
<b>Tout-venant</b> (déchetterie)	Tri	VEOLIA SEPUR	Autres Thiverval-Grignon (78)
<b>Ferrailles, cotons, bois</b> (déchetterie)	Valorisation Matière	VEOLIA SEPUR	Divers
<b>Déchets ménagers spécifiques</b> (déchetterie)	Centre de traitement spécifique	VEOLIA SEPUR	Divers
<b>Autres flux dédiés :</b> pneus (Aliapur), meubles (Éco-mobilier), DEEE (Ecologic), lampes (Reclyum), piles (Corepile), Huile alimentaire usagée (Véolia et Sepur)			



## FOCUS

2019 a vu se conclure les 2 années de travaux qui ont permis de rénover en profondeur l'usine de traitement thermique du SIDOMPE. Ces travaux coûteux (85 M€HT) ont eu dès cette année plusieurs conséquences importantes pour SQY :

- **sur le plan environnemental**, l'atteinte d'un rendement énergétique supérieur à 65 %, ainsi que la forte réduction des émissions de NOx et la quasi-disparition du panache de fumée qui marquait le paysage en limite de notre territoire.
- **sur le plan économique, ces travaux** ont entraîné une hausse significative des tarifs de traitement, tout en les maintenant à un niveau compétitif dans le contexte francilien. Mais en contrepartie les adhérents du SIDOMPE bénéficient d'une forte augmentation des recettes de vente d'énergie (pour l'électricité par exemple, passage de 1,1 M€ en 2018 à 3,3 M€ en 2019). Et les excellentes performances environnementales de l'usine permettent de bénéficier du taux le plus faible de Taxe Générale sur

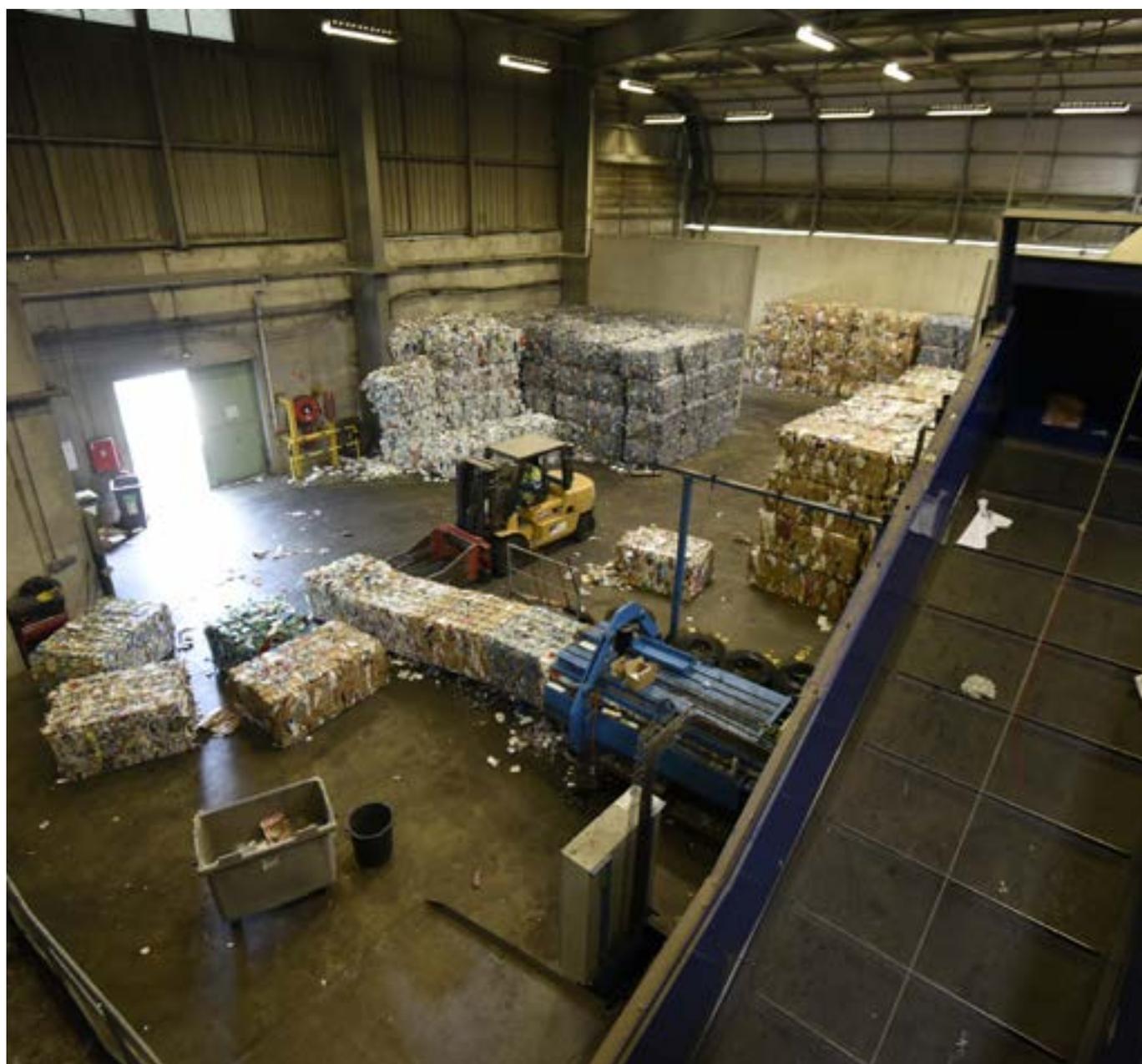
les Activités Polluantes (TGAP) qui est passée de 12,02 € / tonne d'OMR traitée à 6 € / tonne au 1er janvier 2019 puis 3 € / tonne au 1<sup>er</sup> juillet 2019.

- **enfin sur le plan pédagogique**, la mise en service d'une nouvelle salle et d'un circuit de visite permettra dès janvier 2020 de faire découvrir aux ~ 8 500 visiteurs annuels (dont beaucoup d'enfants des écoles de SQY) les coulisses de la gestion des déchets.

# ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS (SPGD)

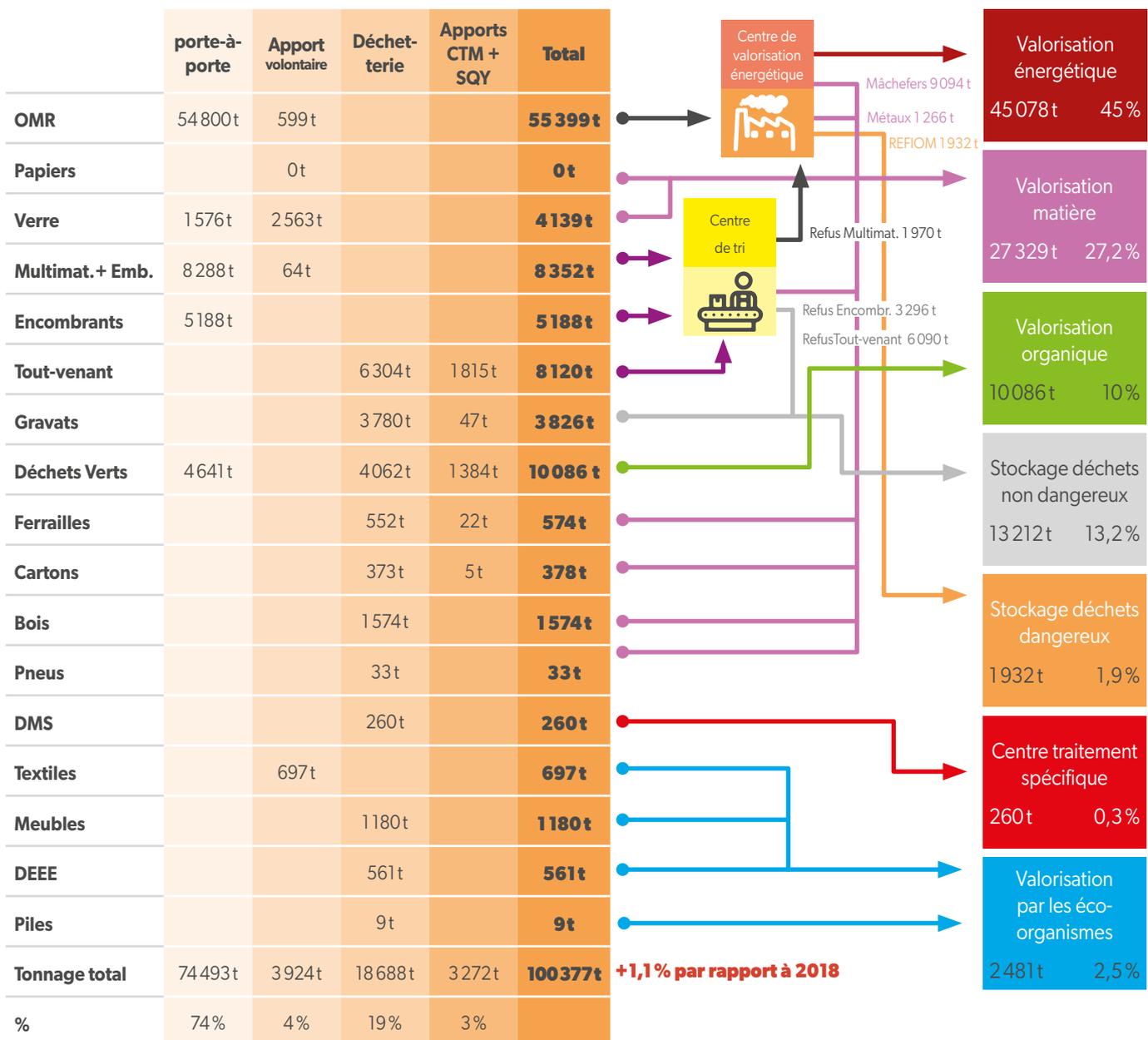
**En 2019 la somme des tonnages de déchets gérés dans le cadre du SPGD de SQY a représenté 100 377 tonnes soit +1,1% par rapport à 2018. Le diagramme des flux de déchets ci-dessous permet d'identifier leur mode de traitement, et de faire les constatations suivantes :**

- L'essentiel de la hausse observée (~ 700 tonnes en plus) des tonnages provient d'une plus forte production de déchets verts liée à une année 2019 particulièrement chaude et humide avec une arrière-saison très longue. Cette hausse a également été observée partout en Île-de-France.
- Les tonnages triés sont en hausse (~ 250 tonnes en plus d'emballages, de papiers et de verre), en partie liée au transfert du Papier qui n'est plus collecté seul. En déchetterie, les bennes de Bois et de Tout-venant « maigrissent » au profit des bennes Meubles.
- Les mouvements sociaux des « Gilets Jaunes » en fin d'année ont eu peu de répercussions sur notre territoire, qu'ils s'agissent de manifestations, de mouvements de grève des personnels de collecte ou de baisse de l'activité économique locale. De ce fait nous n'avons pas observé d'impact majeur de ces événements sur la saisonnalité ou la typologie de la production de déchets.
- La baisse de ~ 150 tonnes de textiles collectés par rapport à 2018 s'explique en bonne partie par les ~ 150 tonnes de textiles que la communauté Emmaüs de Trappes, suite à sa montée en puissance, a reconditionné et revendu en 2019.
- Faute de données complètes il n'a pas été possible d'indiquer les tonnages 2019 de lampes et d'huiles alimentaires usagées.



Concernant le taux de valorisation ce sont donc 40% des tonnages qui ont bénéficié d'une valorisation matière ou organique. Attention cependant : le calcul de ce taux dans le Rapport Annuel 2018 comportait une erreur (inversion du taux de valorisation et du taux de refus des encombrants). De ce fait, le taux recalculé pour 2018 est de 40% au lieu de 42%. Cet indicateur reste donc stable entre 2018 et 2019. Les principales pistes de progrès sur ce point résident dans une meilleure valorisation des déchets d'encombrants et de tout-venant, dans le développement du compostage de proximité et la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri « plastiques ».

**40% des déchets recyclés ou compostés**



# PERFORMANCES DU SPGD DE SQY

Pour le calcul des ratios 2018 et 2019, les populations municipales considérées sont les données disponibles pour ces deux années, respectivement 228 052 habitants (INSEE 2015) et 229 369 (INSEE 2016).

## Collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

OMR 2019	OMR 2018	ÉVOL.	SIDOMPE 2019	IDF 2017
<b>241,5</b> kg/an/habitant	242,5 kg/an/habitant	-0,39%	246 kg/an/habitant	287 kg/an/habitant

La légère augmentation des tonnages est compensée par une hausse de la population.  
Le niveau de production reste faible, même pour l'IDF.



## Collecte des emballages et papiers

Multimat. 2019	Multimat. 2018	ÉVOL.	SIDOMPE 2018	IDF 2017
<b>36,4</b> kg/an/habitant	36,7 kg/an/habitant	-0,7%	42 kg/an/habitant	36 kg/an/habitant

Les tonnages sont stables mais l'augmentation de population « dilue » ce résultat. Le potentiel de déchets valorisables non triés présents dans les OMR reste très important.



## Qualité des emballages et des papiers

% Refus 2019	% Refus 2018	ÉVOL.	SIDOMPE 2019	IDF 2017
<b>23,6 %</b> kg/an/habitant	23,8 % kg/an/habitant	-0,7%	23,2 % kg/an/habitant	24,6 % kg/an/habitant

La qualité du tri reste sous contrôle. Le prochain grand changement sur ce paramètre est attendu avec l'arrivée de « l'extension des consignes de tri plastiques ».

## Collecte du verre

Verre 2019	Verre 2018	ÉVOL.	SIDOMPE 2019	IDF 2017
<b>18</b> kg/an/habitant	17,8 kg/an/habitant	1,1%	24 kg/an/habitant	20 kg/an/habitant

Progression pour la troisième année consécutive. Les dernières caractérisations d'OMR indiquent qu'encore 13 kg/an/habitant sont à aller chercher dans les OMR.



## Collecte des Encombrants

Encombr. 2019	Encombr. 2018	Évolution	IDF 2017	France 2015
<b>22,6</b> kg/an/habitant	24 kg/an/habitant	-5,8%	27 kg/an/habitant	9* kg/an/habitant

L'utilisation croissante des bennes « Meubles » dans les déchetteries contribue certainement à expliquer cette diminution.



## Collecte des Déchets verts (hors déchetterie)

Végétaux 2019	Végétaux 2018	Évolution	IDF 2017	France 2015
<b>20,2</b> kg/an/habitant	18,6 kg/an/habitant	9,2%	20 kg/an/habitant	17 kg/an/habitant

Hausse significative probablement liée à une météo 2019 propice au développement végétal (chaleur, humidité, longue arrière-saison)



**Attention :** si l'on calcule le ratio de Déchets Verts par rapport à la population des 9 communes desservies (162902 habitants) alors la performance 2019 s'établit à 28,5 kg /an / habitant.

## Apports en Déchetteries

Apports 2019	Apports 2018	Évolution	IDF 2017	France 2015
<b>81</b> kg/an/habitant	79 kg/an/habitant	2,6%	71 kg/an/habitant	202* kg/an/habitant

Hausse liée à la forte production de déchets verts et à la hausse de la fréquentation par habitants et professionnels en 2019.

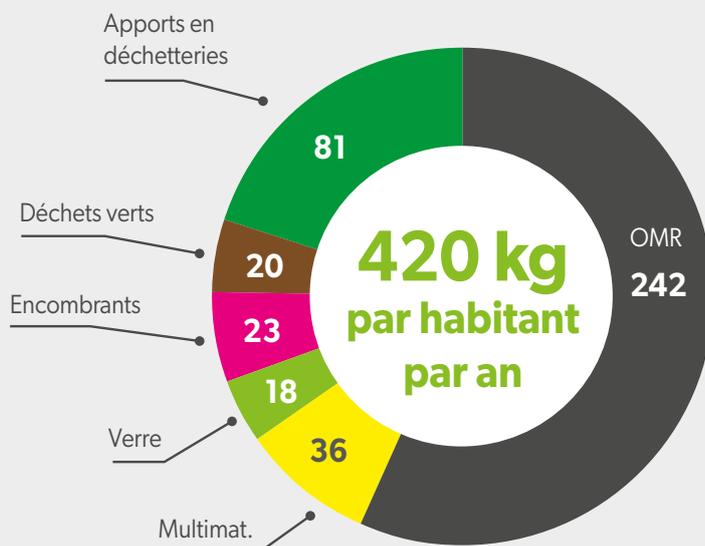


\* Données ADEME actualisées «La collecte des déchets par le service public en France» - février 2019

## PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS PAR HABITANT DE SQY

Chaque habitant de SQY produit chaque année, tous types de déchets confondus, moins de déchets que la moyenne des franciliens (463 kg) et beaucoup moins que la moyenne des Français (568 kg). Cette production a très légèrement augmenté entre 2018 et 2019 (+0,3%), hausse principalement liée à :

- la hausse de production de déchets verts en 2019.
- une hausse de la fréquentation des déchetteries par les habitants et les professionnels.



**+0,3% par rapport à 2018 (419 Kg/an/hab)**

# COÛT DU SPGD

## LISTE DES PRINCIPAUX MARCHES DE PRESTATION

L'essentiel de la gestion des flux physiques de déchets est réalisé soit *via* des marchés publics attribués à des sociétés prestataires de SQY, soit par le SIDOMPE, collectivité locale dont SQY est adhérent.

Voici la liste des principaux marchés publics sur lesquels s'est appuyé le SPGD en 2019. On y retrouve les marchés toujours en cours passés par les communes avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ainsi que des marchés passés depuis directement par SQY. Le transfert de la compétence Déchets a permis de réduire le nombre de marchés publics d'environ 60 à une trentaine fin 2018. Ce travail de rationalisation va se poursuivre dans les années à venir à l'occasion des fins de marchés passés par les communes.

Dans les changements à noter, l'alignement de la fin des contrats de collecte à fin août ou fin décembre 2020 pour préparer le démarrage du futur contrat SQY, ainsi que le contrat d'accompagnement du compostage de proximité.

Objet	Périmètre	Titulaire	Date de démarrage	Date de fin sauf reconduction
Collecte des OM	MAGNY-LES-HX	ESD	03/06/2013	31/01/2019
Collecte des DMA Lot 1 : Guyancourt	SQY	SEPUR	01/01/2017	31/08/2020
Collecte des DMA Lot 2 : Villepreux, Les Clayes	SQY	SEPUR	01/06/2017	31/08/2020
Collecte des DMA Lot 3 : Coignières, La Verrière, Maurepas	SQY	SEPUR	01/01/2017	31/08/2020
Collecte des OM fourniture et maintenance des bacs	PLAISIR	SEPUR	01/01/2014	31/12/2020
Prestations de déchetterie	PLAISIR	SEPUR	01/01/2014	31/12/2020
Location et maintenance des conteneurs OM	TRAPPES	SULO	01/09/2014	31/08/2019
Collecte des OM et maintenance des bacs	MONTIGNY-LE-BX	SEPUR	01/01/2015	31/12/2020
Gestion de la déchetterie	MONTIGNY-LE-BX	SEPUR	21/01/2015	31/12/2020
Collecte et traitement des déchets	VOISINS-LE-BX	NICOLLIN	01/02/2012	31/08/2020
Collecte des déchets ménagers et assimilés	TRAPPES	SEPUR	01/08/2015	31/08/2020
Traitement des déchets verts	TRAPPES	SEPUR	01/08/2015	31/07/2020
Traitement des encombrants	TRAPPES	SEPUR	01/08/2015	31/07/2020
Gestion des déchets du CTM et de la cuisine centrale	TRAPPES	SEPUR	01/08/2015	31/07/2020
Fournitures, maintenance et lavage des bornes enterrées et semi-enterrées	SQY	CONTENUR	30/12/2016	29/12/2020
Exploitation des déchetteries, évacuation et traitement des déchets	SQY	GENERIS	01/01/2017	31/12/2020
Fourniture et maintenance des bacs	SQY	SULO	10/03/2017	31/12/2020
Gestion des déchets des services techniques sur le territoire de SQY	SQY	SEPUR	01/01/2017	31/12/2020
Collecte et traitement des déchets ménagers	ELANCOURT	SEPUR	01/01/2015	31/12/2020
Fourniture de sacs à déchets verts	SQY	SULO	29/03/2017	28/03/2021
Fournitures d'armoires à déchets spéciaux, conteneurs maritimes	SQY	ECO STOCK	29/11/2017	28/11/2021
Traitement des déchets verts collectés en porte-à-porte	SQY	SEPUR	01/01/2017	31/12/2021
Traitement des encombrants collectés en porte-à-porte	SQY	SEPUR	01/01/2017	31/12/2021
Fourniture de composteurs et accessoires	SQY	GARDIGAME	06/08/2018	05/08/2020
Accompagnement au compostage de proximité	SQY	ORGANEO	06/06/2019	05/06/2021
Fourniture d'abris-bacs pour la collecte dans les bureaux	SQY	BLA	24/04/2018	23/04/2020
Collecte des OM	MAGNY-LES-HX	SEPUR	01/02/2019	31/08/2020

## LA MATRICE DES COÛTS ISSUE DE LA METHODE COMPTACOUT®

Depuis la prise de compétence « Déchets » SQY pilote le SPGD en utilisant la méthode Comptacout® de l'ADEME et en particulier la « Matrice des Coûts ». Cet outil offre aux collectivités locales un cadre standardisé permettant d'évaluer et de comparer (d'une année sur l'autre ou à d'autres collectivités équivalentes) les coûts de leur SPGD.

La troisième Matrice de SQY se trouve donc en annexe 3 avec des valeurs exprimées en €HT. Les chiffres clés sont détaillés ci-dessous, mais l'attention du lecteur est cependant attirée sur deux points importants :

- À la date de la rédaction de ce rapport (juin 2020) la Matrice n'est pas encore dans sa version totalement validée. En effet les Matrices, avant d'être publiées sur SINOE®, le système d'information « Déchets » de l'ADEME, passent par un processus rigoureux de validation afin de garantir la fiabilité des informations ajoutées à la base de données nationale. Cependant la version finalisée ne devrait présenter que de minimes différences avec celle présentée ici.

## LES CHARGES, PRODUITS ET FINANCEMENT DU SPGD

L'ensemble des charges liées au SPGD en 2019 s'élèvent à 19 396 215 €HT (-0,2% par rapport à 2018). En effet la baisse substantielle de la TGAP, passée de 12,02 €/t à 6 €/t au 1<sup>er</sup> janvier 2019 puis à 3 €/t au 1<sup>er</sup> juillet 2019 a plus que compensé la hausse des tarifs HT de l'incinération. On observe aussi une baisse importante des coûts de traitement des déchets de déchetterie, une hausse des coûts de précollecte (lié au rachat du parc de bacs de Trappes) et des coûts de prévention (Plan Compostage), mais dans l'ensemble la répartition des charges reste similaire à 2018.

L'ensemble des produits et aides résultant de la gestion des déchets s'élève à 1 934 161 €HT (-11,3% par rapport à 2018). La baisse généralisée des cours des matériaux, amorcée en 2018, s'est poursuivie en 2019 et vient à nouveau rogner les recettes d'environ 85 000 € par rapport à 2018. Les soutiens des éco-organismes représentent 58% des produits, avec une légère baisse liée à l'activation du nouveau barème Citéo. Cette dernière donnée est une estimation car l'ensemble des soutiens Citéo 2019 n'ont pas été versés à la date de rédaction de ce rapport. Le reste des produits provient des droits d'accès aux déchetteries pour les habitants des communes extérieures en convention avec SQY (Milon-la-Forêt, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Choisel, Chevreuse, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Chateaufort).

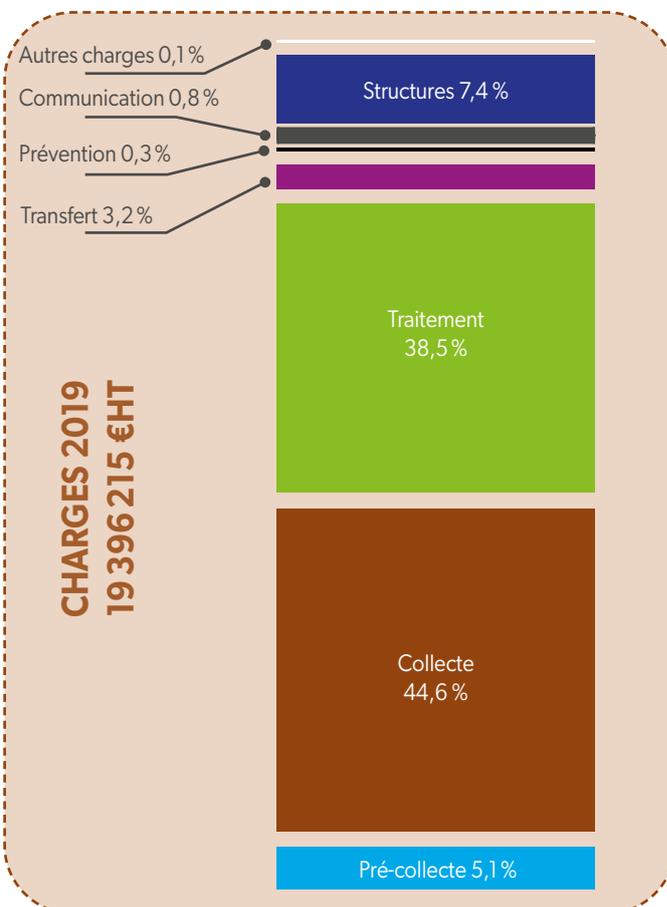
**Le solde du coût du SPGD est financé par 2 sources de revenus :**

- **par les habitants** via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et Assimilés (TEOMA), dont le produit a significativement augmenté en 2019 (+650 000 € par rapport à 2018) principalement par l'effet de la revalorisation des bases locatives au niveau national.

- La Matrice est un outil d'analyse technico-financier propre au métier « Déchet », PAS un outil de comptabilité publique. Bien qu'utilisant les mêmes données de base que les comptes administratifs de la collectivité il les retranscrit de manière significativement différente. **La Matrice 2019 ne se substitue donc en rien aux comptes administratifs SQY 2019, disponibles par ailleurs.**

Enfin la Matrice 2019 ne fait plus apparaître les flux « Papiers en Apport Volontaire » ni « Emballages en Porte-à-Porte » (encore présents dans la Matrice 2018) puisque ces modalités de collecte n'existent plus sur le territoire. A contrario la colonne « Multimatériaux en Apport Volontaire » a été ajoutée alors que nous l'avions fusionnée en 2018 avec la colonne « Multimatériaux en Porte-à-Porte » pour alléger la présentation de la Matrice.

- **par les professionnels** qui s'acquittent du prix de gestion des déchets qu'ils apportent en déchetterie. Pour la 2<sup>e</sup> année pleine de facturation, cette source de revenu s'élève à plus de 78 000 €HT.

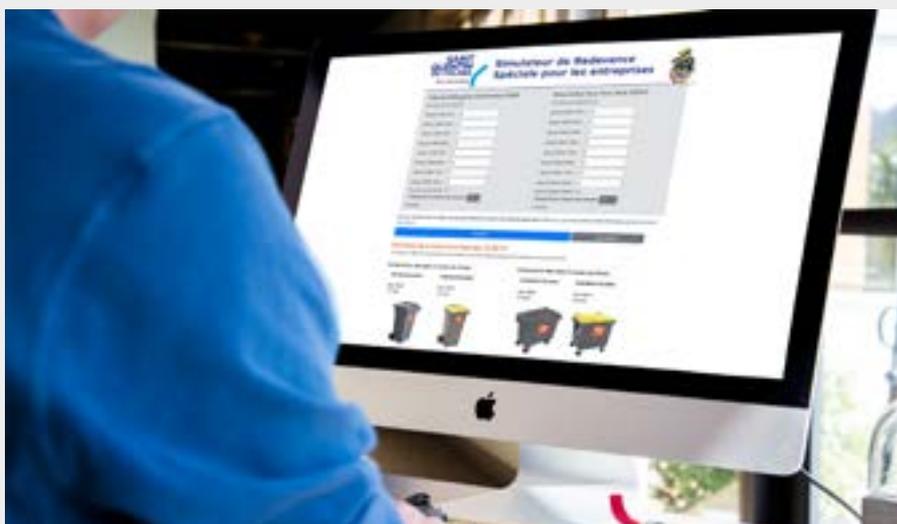


# COÛT DU SPGD

## Focus Redevance Spéciale

Fin 2018, les élus de SQY ont décidé de la mise en place de la Redevance Spéciale (RS). Cette redevance sera acquittée par les entreprises et associations éligibles (desservies par le SPGD et ne faisant pas appel à un prestataire privé) produisant plus 660 litres d'ordures ménagères chaque semaine.

L'année 2019 a été consacrée à la mise en place des outils de gestion de cette Redevance : base de données entreprises, création des outils d'information sur la RS (brochure, simulateur sur Internet), prospection terrain, réunion publique d'information à Coignières, dotation en bacs OMR et Multimatériaux... Néanmoins il a été décidé fin 2019 de reporter d'un an la 1<sup>re</sup> facturation.



L'année 2020 va donc permettre de compléter ce travail de prospection et de contractualisation et de finaliser certains outils informatiques, notamment pour la facturation.

## COMPARAISON AVEC LES RÉFÉRENCES REGIONALES ET NATIONALES

Tous flux de déchets confondus, le coût aidé de la gestion des déchets à SQY s'établit à 76,13 €HT/habitant (+0,6% par rapport à 2018). Ce coût est celui qui reste à la charge de la collectivité une fois déduits les recettes industrielles (vente d'énergie et de matières), les soutiens des éco-organismes et subventions.

Ce coût est compétitif par rapport aux références régionales et nationales qui se situent respectivement à 89,7 €HT et 92,5 €HT/habitant.

**76,13 €HT / habitant**  
Coût aidé SQY 2019 tous flux confondus

Île-de-France 2015	FRANCE 2016
89,7 €HT / hab.	92,5 €HT / hab.

Coût aidé moyen €HT par HABITANT	SQY 2019	SQY 2018	IDF 2015	France 2016
<b>OMR</b>	44,24€/hab.	44,61€/hab.	54€/hab.	53€/hab.
<b>Multimatériaux</b>	8,67€/hab.	7,19€/hab.	12,9€/hab.	10€/hab.
<b>Verre</b>	2,20€/hab.	2,08€/hab.	3€/hab.	1,8€/hab.
<b>Déchets verts</b>	3,62€/hab.	3,49€/hab.	4,9€/hab.	4€/hab.
<b>Encombrants</b>	5,61€/hab.	5,58€/hab.	5,4€/hab.	1,6€/hab.
<b>Déchetterie</b>	10,07€/hab.	11,44€/hab.	9,2€/hab.	21€/hab.
<b>CTM</b>	1,72€/hab.	1,30€/hab.	N/D	N/D
<b>Total</b>	<b>76,13 €/hab.</b>	<b>75,70 €/hab.</b>	<b>N/D</b>	<b>N/D</b>



Dans le détail des flux, ce sont toujours les OMR qui représentent le 1<sup>er</sup> poste de coût aidé avec 44,24€/habitant. Les références régionales et nationales permettent de constater que les habitants de SQY bénéficient de coûts aidés avantageux, pour la plupart des flux de déchets, à l'exception des flux collectés en déchetteries (liés à la densité du réseau) et aux encombrants.

**À noter :** la hausse des coûts aidés pour le « Multimatériaux » est liée à la chute des cours des matières premières et à la baisse des soutiens des éco-organismes.

Une autre manière de présenter les coûts consiste à les rapporter non pas à l'habitant mais à la tonne traitée. Cette lecture, plus technique, établit le coût technique moyen de SQY à 186,51€HT/tonne (-1,2% par rapport à 2018). Ce niveau de coût est comparable à la référence nationale (198,7€HT/tonne).

Dans le détail on peut voir sur le tableau ci-joint que ce coût à la tonne est très variable selon les flux, allant du simple (pour collecter et recycler une tonne de Verre) au triple (pour collecter, trier et recycler une tonne de Multimatériaux). Une tonne de verre coûte beaucoup plus cher à gérer ici qu'en moyenne en France où la collecte en Apport Volontaire, beaucoup moins chère, est majoritaire. Inversement, les tarifs de tri du Multimatériaux dont bénéficie SQY au SIDOMPE permettent d'afficher un coût global à la tonne très compétitif par rapport aux références régionales et nationales. Il faut néanmoins relativiser ces dernières puisqu'elles datent de 5 à 6 ans et sont donc le reflet d'un contexte économique assez lointain (de nouvelles références sont attendues dans les prochains mois).

**186,51 €HT / tonne**  
Coût technique SQY 2019  
tous flux confondus

---

Île-de-France 2015	FRANCE 2016
Non disponible	198,7 €HT/t

Coût technique médian €HT par tonne	SQY 2019	SQY 2018	IDF 2015	France 2016
<b>OMR</b>	186,77€/t.	188,12€/t.	207€/t.	221€/t.
<b>Multimatériaux</b>	334,82€/t.	306,19€/t.	491€/t.	361€/t.
<b>Verre</b>	127,24€/t.	121,71€/t.	176€/t.	56€/t.
<b>Déchets verts</b>	179,11€/t.	188,24€/t.	228€/t.	116€/t.
<b>Encombrants</b>	248€/t.	232,37€/t.	276€/t.	349€/t.
<b>Déchetterie</b>	128,86€/t.	151,59€/t.	173€/t.	120€/t.

Note : les coûts techniques France sont reconstitués en faisant la somme des coûts complets de collecte + pré-collecte et des coûts techniques de transfert + traitement.

## BILAN 2019 SUR LES COÛTS DU SPGD



L'augmentation du coût de d'incinération des OMR (+6%/an pendant 6 ans pour financer les travaux de l'usine) et la baisse des recettes en provenance de la vente des matériaux pouvaient à nouveau faire craindre une dégradation des indicateurs. Mais la baisse de la TGAP de 12,02€/t à 6€/t puis à 3€/t ainsi qu'une bonne maîtrise des autres postes de coût permettent de maintenir le bon niveau de performance

économique. La hausse des financements en provenance de la TEOMA (revalorisation des bases locatives) permet de continuer à conforter l'équilibre du budget « Déchets » de SQY.

# AUTRES ASPECTS DU SPGD

## COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DES HABITANTS

Les actions de communication et de sensibilisation à destination des habitants se sont poursuivies en 2019.

En plus du traditionnel calendrier de collecte distribué en fin d'année dans les 92 000 foyers de SQY, de nombreux articles ont été publiés dans le SQYMag, sur les pages du site internet et sur les réseaux sociaux de SQY.

L'adresse email [dechets@sqy.fr](mailto:dechets@sqy.fr) et le Numéro Vert (0 800 078 780), gérés par les assistantes du service, sont les véritables portes d'entrée du Service Déchets. En 2019 elles ont enregistré 14 155 demandes par email (contre 14 960 en 2018) ainsi que 6 471 appels directement liés à des questions sur la gestion des déchets.

Les opérations matinales de contrôle de la qualité des bacs de tri, suivies d'une sensibilisation ciblée en porte-à-porte par les Ambassadeurs du Tri se sont poursuivies en 2019 avec 5 589 bacs contrôlés et 942 foyers sensibilisés. En complément, une dizaine d'opérations de porte-à-porte en habitat collectif ont permis de sensibiliser 690 foyers et 9 stands et animations ont permis d'échanger directement avec 628 habitants. Ces actions permettent de maintenir un niveau de qualité du tri correct et d'informer de vive voix les habitants des bonnes règles de gestion de leurs déchets.



## SUITE DU DÉPLOIEMENT DU LOGICIEL ECOCITO



Le logiciel Ecocito (éditeur Tradim) a été choisi en 2017 pour intégrer l'essentiel des données de gestion du SPGD à SQY. Articulé autour d'une base unique d'utilisateurs (habitants, professionnels...) il permet notamment déjà l'édition des Cartes Déchets SQY, l'accès en déchetterie, la distribution des sacs déchets verts.

En 2019 deux nouvelles applications ont été déployées : la distribution des composteurs individuels, et la gestion des bacs roulants pour certaines villes. D'autres applications sont prévues pour les années à venir : gestion des « bas de quais » des déchetteries, des caissons des CTM, de la Redevance Spéciale, etc.



Ce troisième Rapport Annuel est celui qui marquera une véritable inflexion du SPGD SQY en direction de la prévention des déchets. Le Plan Compostage, le Stop Pub et la préparation du PLPDMA sont à la fois des symboles forts et les premières étapes significatives d'une démarche qui vise à réduire substantiellement la production de déchets de notre territoire. Réduire d'abord, recycler ensuite tout ce qui peut l'être, transformer les déchets qui ne peuvent être recyclés en énergie et enfin minimiser les déchets ultimes. Cela implique que tous les acteurs du SPGD fassent évoluer leur approche de la question des déchets d'un mode « Gestion » vers un mode « Prévention », et ce changement prendra du temps.

Pour l'instant les indicateurs 2019 continuent de démontrer une bonne maîtrise du dispositif : 419 kg/an/habitant de production de déchets (+0,3%), gérés à un coût aidé de 76,13 €HT/habitant (+0,6%) pour un coût technique de 186,51 €HT/tonne (-1,2%).

Pour continuer à améliorer ce service public du quotidien, les projets sont toujours aussi nombreux. Voici un aperçu de ceux qu'il est prévu de mettre en œuvre en 2020 :

- **Suite et fin du déploiement de la Redevance Spéciale**, votée fin 2018 et reportée fin 2019 pour une mise en application au 1<sup>er</sup>/1/2021.
- **Passage du couvercle bleu au couvercle jaune** pour les bacs « Emballages + Papiers » de Plaisir.
- **Mise en service de nouvelles bornes enterrées à Trappes** : résidence Martin Luther King, square Pergaud, square Védrières.
- **Mise en place du nouveau marché de collecte** SQY 2020-2027 avec SEPUR.
- **Travaux d'amélioration de la déchetterie d'Elancourt** : mise en place d'une barrière d'accès, création d'une nouvelle sortie pour les véhicules et de deux alvéoles de stockage des déchets verts et de broyat.
- **Renouvellement des contrats de reprise** des matériaux au SIDOMPE.
- **Installation de la Commission Consultation d'Elaboration et de Suivi (CCES) et lancement du PLPDMA SQY.**
- **Renouvellement de marchés de fournitures** : bacs, composteurs...
- **Préparation du renouvellement du marché d'exploitation des déchetteries.**
- **Déploiement de la vidéosurveillance** dans les déchetteries.
- **Poursuite du projet pour une nouvelle déchetterie** dans le nord du territoire.
- **Implantation d'un pilote de composteur électro-mécanique.**

# ANNEXES



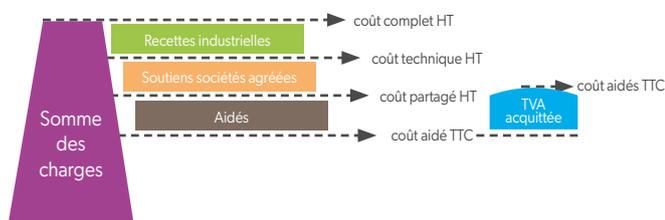
## ANNEXE 1 : LEXIQUE

### **BOM** : Benne à Ordures Ménagères

Ces véhicules, dont le poids total en charge va jusqu'à 26 tonnes pour les plus lourdes, embarquent une centrale hydraulique qui permet de compacter les déchets. Cette compaction permet de collecter jusqu'à 12 tonnes d'OMR ou 6 tonnes d'emballages par circuit. En 2017 tous les véhicules de nos prestataires fonctionnent au diesel.

### **CTM** : Centre Technique Municipal

**Conteneurisation** : dotation des habitants, bailleurs et copropriétés en contenants (bacs roulants) leur permettant de stocker les déchets dans l'attente de leur collecte.



**Coûts complets** : somme des charges incombant à la collectivité pour la gestion d'un flux de déchets.

**Coûts techniques** : coûts complets déduits des recettes industrielles (vente d'énergie et de matières).

**Coûts partagés** : coûts techniques déduits des soutiens financiers apportés par les éco-organismes ou sociétés agréés.

**Coûts aidés** : coûts partagés déduits des aides (subventions, etc...).

### **DEA** : Déchets d'Équipement d'Ameublement

### **DEEE** : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques

### **DEP** : Direction Environnement et Paysage

### **DGA PAT** : Direction Générale Adjointe au Patrimoine

**DMA** : Déchets Ménagers et Assimilés, produits par les ménages et par les activités économiques (le plus souvent commerçants, artisans, PMI/PME) qui ne nécessitent pas de moyens supplémentaires pour être collectés et traités en mélange avec les déchets des ménages.

**DMS** : Déchets Ménagers Spéciaux, essentiellement des produits d'entretien et de bricolage comme les peintures, vernis, produits phytosanitaires, solvants, acides/ bases, etc.

### **DPU** : Service Déchets et Propreté Urbaine

**Médiane (valeur médiane des coûts)** : valeur de coût telle que la moitié des collectivités ont un coût inférieur et l'autre moitié un coût supérieur.

### **GNV** : Gaz Naturel pour Véhicules

**ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

**Moyenne (valeur moyenne des coûts)** : coût (complet, technique, partagé ou aidé) divisé par la population desservie ou bien le tonnage total.

**Mâchefers** : résidu solide résultant de la combustion des déchets (l'équivalent des « cendres » pour un feu de bois). Après traitement ces mâchefers peuvent être valorisés en sous-couche routière ou en remblais.

**Multimatériaux** : flux de déchets composé d'un mélange d'emballages légers (bouteilles et flacons, briques, cartons, acier, aluminium) et de papiers.

**OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles, la poubelle « grise » qui recueille les déchets quotidiens ne faisant pas l'objet d'un tri.

**PAV** : Point d'Apport Volontaire. Conteneur fixe, de grande capacité (1 à 5m<sup>3</sup>) qui permet à l'usager de venir déposer ses déchets. Il peut être aérien, semi-enterré ou enterré. Il en existe pour chacun des principaux de flux de déchets : Ordures Ménagères Résiduelles, Emballages Ménagers et/ ou Papiers, Verre.

### **QPV** : Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville

**REFIOM** : Résidus d'Épuration des Fumées d'Incineration d'Ordures Ménagères, issus du traitement des fumées de l'incinérateur du SIDOMPE.

**Refus** : ce sont les erreurs de tri contenues dans le bac de multimatériaux qui sont extraites des principaux flux dans le centre de tri. S'y ajoute une petite fraction d'erreur liée au processus industriel.

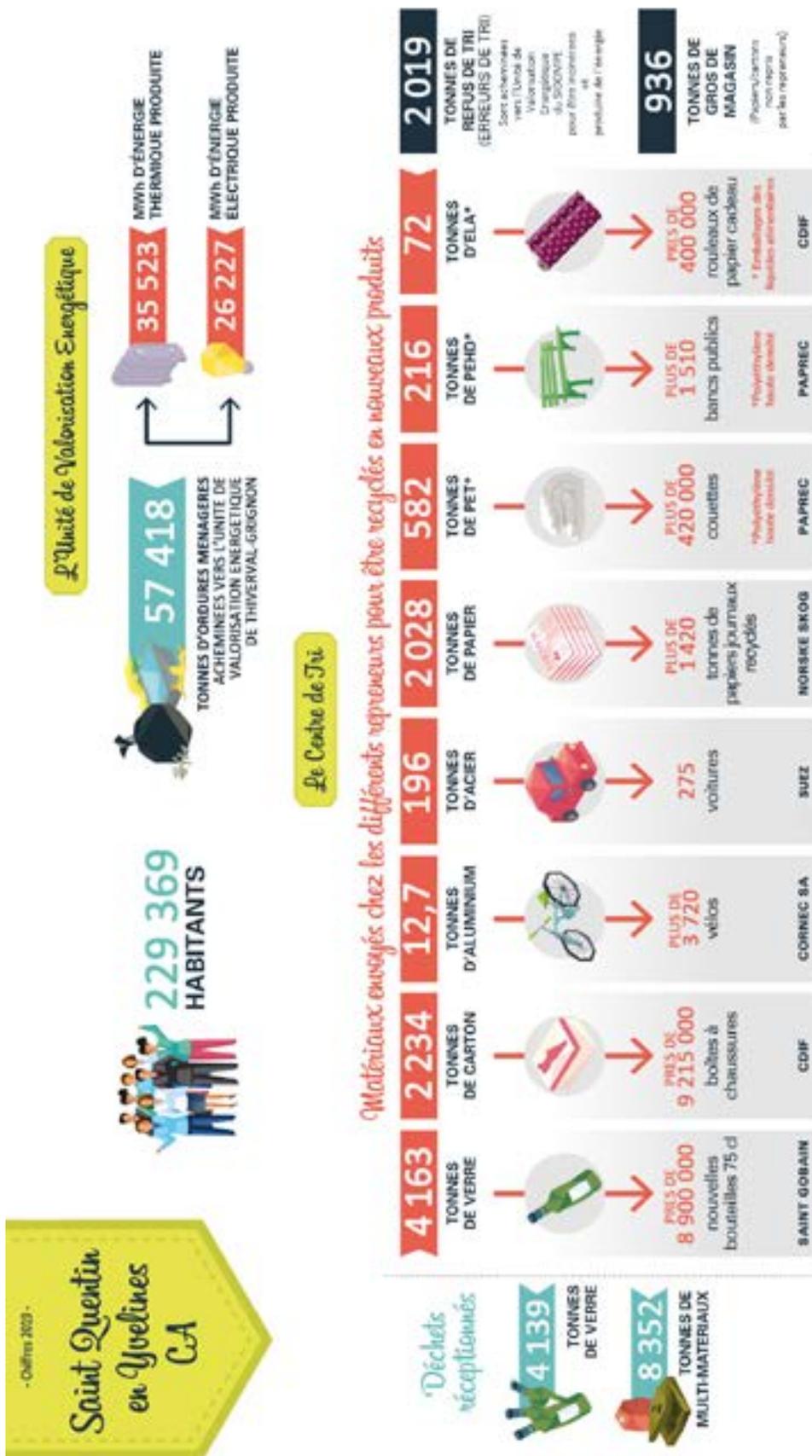
### **SPGD** : Service Public de Gestion des Déchets

**Taux d'habitat collectif** : ratio entre le nombre d'appartements et la somme des appartements et des maisons individuelles (calcul simplifié qui ne tient notamment pas compte des logements « autres » comme les hôtels, campings, prisons, foyers, etc...).

### **TEOM** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

### **TGAP** : Taxe Générale sur les Activités Polluantes

# ANNEXE 2 : DÉTAIL DES FILIÈRES DE RECYCLAGE DU CENTRE DE TRI DU SIDOMPE



## ANNEXE 3 : MATRICE DES COÛTS (€)

**MATRICE COMPTACOUT SQY 2019 - EUROS** / Flux de déchets (PAP = Porte-à-Porte ; AV = Apport Volontaire ; MULTI = RSHV = Multimatériaux ; DV = Déchets Verts ; CTM = Déchets des communes)

	1-OMR	2- Verre		3- Recyclables Secs Hors Verre	4-DECHETTERIES	5-DV	6-ENCOMBRANTS	7-CTM	Grand Total
	OMR	VERRE PAP	VERRE AV	MULTI PAP + AV	DECHETTERIES	DV	ENCOMBRANTS	CTM	
<b>1-Charges</b>									
<b>1-1-Fonctionnelles</b>									
Charges de structure	767 887,06 €	25 331,78 €	21 430,12 €	249 525,28 €	189 021,96 €	60 992,23 €	95 781,44 €	29 440,95 €	1 439 410,80 €
Communication	85 014,12 €	2 804,53 €	2 372,57 €	27 625,38 €	20 926,95 €	6 752,56 €	10 604,13 €	3 259,46 €	159 359,70 €
<b>Total Charges Fonctionnelles</b>	852 901,18 €	28 136,30 €	23 802,68 €	277 150,67 €	209 948,91 €	67 744,78 €	106 385,57 €	32 700,41 €	1 598 770,50 €
<b>1-2-Techniques</b>									
<b>1-2-1-Collecte et précollecte</b>									
Collecte	4 708 771,08 €	272 308,17 €	228 415,98 €	1 481 944,72 €	788 931,13 €	440 988,04 €	652 166,03 €	79 966,25 €	8 653 501,40 €
Précollecte	455 456,06 €	24 251,67 €	10 980,07 €	318 384,21 €		145 885,01 €		29 831,41 €	984 788,42 €
Prévention des déchets	35 580,72 €				11 860,24 €	11 860,24 €			59 301,20 €
<b>1-2-2-Techniques</b>									
Autres charges					25 145,00 €				25 145,00 €
Traitement des Déchets Ménagers Spéciaux					242 443,61 €				242 443,61 €
Traitement des Déchets Non Dangereux					701 289,03 €	164 736,16 €	528 167,47 €	253 008,94 €	2 921 821,92 €
Transfert des Déchets		15 608,64 €	24 691,50 €	1 274 620,32 €	571 546,03 €				611 846,17 €
<b>1-2-3-Incineration</b>									
Incineration (recettes énergie déduites)	4 298 596,39 €								4 298 596,39 €
<b>Total Charges Techniques</b>	9 498 404,24 €	312 168,48 €	264 087,54 €	3 074 949,25 €	2 341 215,04 €	763 479,45 €	1 180 333,51 €	362 806,60 €	17 797 444,11 €
<b>Total Charges</b>	10 351 305,42 €	340 304,78 €	287 890,23 €	3 352 099,91 €	2 551 163,95 €	831 224,23 €	1 286 719,08 €	395 507,01 €	19 396 214,60 €

	1-OMR		2-Verre		3-Recyclables Secs Hors Verre	4-DECHETTERIES	5-DV	6-ENCOMBRANTS	7-CTM	Grand Total
	OMR	VERRE PAP	VERRE AV	MULTI PAP + AV						
<b>2-Produits</b>										
<b>2-1-Industriels</b>										
Autres produits	4 350,00 €									4 350,00 €
Vente des matériaux		39 338,26 €	62 142,49 €	555 778,55 €	5 723,80 €					662 983,10 €
Prestations à des tiers					137 232,00 €					137 232,00 €
<b>2-1-Total Produits Industriels</b>	4 350,00 €	39 338,26 €	62 142,49 €	555 778,55 €	142 955,80 €					804 565,10 €
<b>2-2-Aides</b>										
<b>2-2-1-Soutien</b>										
Soutiens des éco-organismes	200 000,00 €	10 000,00 €	12 000,00 €	808 000,00 €	99 595,66 €					1 129 595,66 €
<b>2-2-2-Aides</b>										
Aides à l'emploi										
Reprises de subventions d'investissement										
Subventions de fonctionnement										
<b>Total Aides</b>	200 000,00 €	10 000,00 €	12 000,00 €	808 000,00 €	99 595,66 €					1 129 595,66 €
<b>Total Produits</b>	204 350,00 €	49 338,26 €	74 142,49 €	1 363 778,55 €	242 551,46 €					1 934 160,76 €
<b>3-Autres Informations</b>										
<b>3-1-Contributions</b>										
<b>3-1-2-Contribution des usagers</b>										
Facturation usagers des déchetteries					78 391,70 €		16 470,00 €			94 861,70 €
TEOM	11 116 643,25 €	366 726,23 €	310 242,18 €	3 612 358,79 €	2 736 456,65 €		882 979,86 €	1 386 620,65 €	426 214,39 €	20 838 242,00 €
<b>3-1-1-TVA acquittée</b>										
TVA ACQUITTEE	-972 456,87 €	-31 609,17 €	-27 449,44 €	-316 101,42 €	-234 139,61 €		-92 221,49 €	-118 188,85 €	-70 150,26 €	-1 862 317,11 €
<b>Total Contributions</b>	10 144 186,38 €	335 117,06 €	282 792,74 €	3 296 257,37 €	2 580 708,74 €		807 228,37 €	1 268 431,80 €	356 064,13 €	19 070 786,59 €
<b>Total Autres Informations</b>	10 144 186,38 €	335 117,06 €	282 792,74 €	3 296 257,37 €	2 580 708,74 €		807 228,37 €	1 268 431,80 €	356 064,13 €	19 070 786,59 €



**DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
PATRIMOINE**

DIRECTION ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE  
Service Déchets Propreté Urbaine

1, rue Eugène-Hénaff - BP 10 118  
78192 Trappes Cedex

[dechets@squ.fr](mailto:dechets@squ.fr)

[squ.fr/dechets](http://squ.fr/dechets)